

N/REF : 26/11/2025 9H53 C:263759 I:34999
V/REF : TEL
V/Appel du Mercredi 26/11/2025 a 9H53

**COPROPRIETE DU DAUPHINE
CHEZ MR MULLER FRANCIS
57 AVENUE DE GRENOBLE
38180 SEYSSINS**

IMMEUBLE : 57 DAUPHINE
57 AVENUE DE GRENOBLE
38180 SEYSSINS

St Martin-H, le 03 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 57 AVENUE DE GRENOBLE - 38180 SEYSSINS

SUR PLACE MONSIEUR MULLER FRANCIS AU 06 85 59 36 96

MOTIF : INTERVENIR POUR LE POMPAGE / CURAGE DU PUISARD DE LA POMPE DE RELEVAGE
DE LA CORPO
VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DE LA POMPE

Donneur d'ordre : M. F MULLER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 01/12/2025 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LA MONTEE N° 57
VIDANGE ET POMPAGE DE LA POMPE DE RELEVAGE
CURAGE ENTRÉES ET SORTIES
CONTROLE BON ECOULEMENT
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 10,00%	27,06
TOTAL T.T.C.En EURO	297,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN